

## Prime exceptionnelle

### *Un premier PAS bien insuffisant*

En visite au Centre de Prélèvement Service de Lyon, M Darmanin annonce l'octroi d'une prime de 200€ net versée en février aux agents des Finances Publiques ayant fourni un travail important pour mettre en œuvre le prélèvement à la source.

Pour **FO Finances**, cette annonce est une première réponse à notre revendication d'une prime exceptionnelle, toutefois pourquoi exclure plus de 60 000 agents de cette mesure ? C'est bien l'ensemble des services de cette direction qui ont participé à cette réforme d'importance.

**FO Finances** revendique plus que jamais une prime exceptionnelle pour l'ensemble des agents de la DGFIP sans oublier les autres agents gérés par les ministères de Bercy.

Paris le 8 janvier 2019